

Procès-verbal  
CDS/Post Mortem Alliances  
31 mars 2015  
Centre Info-Femmes

Présences :

Véronique Coulombe  
Nathalie Langlois  
Stéphane Tremblay  
Marie Anne Guichandut  
Léo Fortin  
Anick Charlebois  
Pauline Picotin  
Patricia Mercier  
Béatrice Masson  
Émilie Auclair  
Émilie Poisson

La Maison des familles de Mercier-Est  
CSSS de la Pointe-de-l'île  
Sésame  
L'Antre-Jeunes de Mercier-Est  
Le Chez-Nous de Mercier-Est  
Centre Info-Femmes  
Y'a quelqu'un l'aut' bord du mur  
Info-Logis de l'est de Montréal  
Arrondissement MHM  
Solidarité Mercier-Est  
Solidarité Mercier-Est

1. Accueil

Émilie Poisson souhaite la bienvenue à tous. Elle animera une partie de la rencontre et Émilie Auclair en assurera l'autre partie. Elles se diviseront également la prise de notes.

Elle explique l'utilité des cartons posés devant les partenaires : prise de parole, carton bleu, malaise, carton rose.

Un tour de table est effectué et un nous souhaitons la bienvenue à M. Léo Fortin, nouveau directeur du Chez-Nous de Mercier-Est. Nous invitons les partenaires à nous faire part de leur point divers pendant le tour de table.

Maison des Familles : Fête des Familles 30 mai

SÉSAME : la cuisine commerciale devrait être fonctionnelle dans un mois. Ouverture (officiuse) prévue en juin.

Centre Info-Femmes : 2 avril, portes ouvertes. La programmation du printemps est sortie. Le Centre Souhaite une mobilisation pour la grève sociale du 1<sup>er</sup> mai. Il serait intéressant d'initier un mouvement local.

Info-Logis : Patricia Mercier nous parle de la Grève sociale du 1<sup>er</sup> mai : veut faire un appel à tous pour faire quelque chose de local dans le quartier. Il existe déjà la Coalition pour la perturbation économique (mouvement régional). Elle souhaiterait poser des actions locales. Elle travaillera à mobiliser les gens et à penser à des actions que nous pourrions poser localement. Elle nous enverra un courriel dans la semaine du 7 avril et souhaite avoir une réponse pour le 14. Elle propose, entre autres, de fermer les organismes pour donner des services dans la rue

CSSS PDÎ : Nathalie Langlois nous parle de la naissance du CIUSSS (Centre universitaire intégré de santé et de services sociaux) de l'Est à partir du 1<sup>er</sup> avril. Elle nous tiendra au courant des transformations, des informations au fur et à mesure. Son siège social (au CIUSSS) sera à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Chez-Nous de Mercier-Est : Léo Fortin est le nouveau directeur. L'activité « un siècle d'histoire » a été un grand succès !

2. Lecture et adoption de la proposition de l'ordre du jour  
Émilie Procède à la lecture de l'ordre du jour.

Proposée par : Pauline Picotin  
Appuyée par : Véronique Coulombe

Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption du Procès-verbal du 3 décembre 2014

Comme le Procès-verbal du 3 décembre 2014 a été mis sur l'espace membre il y a déjà quelques semaines, Émilie Poisson ne laissera qu'une minute aux partenaires pour le lire.

Proposée par : Pauline Picotin  
Appuyée par : Patricia Mercier

Adopté à l'unanimité

4. Historique du processus entourant l'enveloppe Alliances pour la Solidarité:
  - Au début, l'argent allait vers les organismes qui en avaient besoin (ex.: Sésame, MdF). Les organismes se réunissaient et décidaient ensemble d'où irait l'argent. Il y avait un consensus autour des organismes qui en bénéficieraient.
  - Ensuite en 2007, le projet Toile d'Araignée a vu le jour. La somme de 117 546\$ était divisée entre les 4 porteurs (Antre, MdF, Chez-Nous, Sésame). L'Antre-jeunes était porteur et ce, jusqu'au dépôt 2013.
  - En 2011, d'autres organismes ont manifesté le souhait de pouvoir déposer dans l'enveloppe.
  - Pour le dépôt 2013, le Sésame se retire et YQQ se joint à l'enveloppe. La somme est encore divisée en 4 selon les besoins. Les organismes présents au comité sont pour la plupart, les organismes qui déposeront dans l'enveloppe.
  - Finalement, en 2013, YQQ ne reçoit pas le montant demandé pour son projet. Une partie de l'argent se voit attribuée au projet d'un organisme d'arrondissement.
  - 2014, même chose scénario (un montant de 9 000\$ est coupé au quartier afin de voir se réaliser le projet d'un organisme d'arrondissement).

- Une demande des membres du CDS est faite afin que nous puissions mieux connaître les critères de l'enveloppe et de voir s'il ne serait pas possible de préalablement définir un montant dans chacun des quartiers pour les organismes d'arrondissement.
  - 2015 plusieurs organismes déposent (7) et la somme totale dépasse le 117 546\$ d'environ 80 000\$. Une discussion a lieu, chacun explique son projet, un vote a lieu, 4 projets sur 6 sont choisis. En CDS. les montants de 3 projets sur 4 sont revus à la baisse afin que le 117 546\$ ne soit pas dépassé.
  - Résultats: 7 projets sont déposés avec leurs sommes initiales. Décisions collectives qui ne sont pas respectées.  
L'impression général étant qu'il s'agissait de la première fois où le processus était vraiment mis à l'épreuve puisque pour une première fois plusieurs organismes déposaient et ce, pas nécessairement dans le cadre de la Toile et que tous ont assumés dépasser le montant de 117 546\$.
5. Constats (tour de table)  
Émilie Poisson demande aux partenaires d'y aller de leurs constats concernant ce processus.
- Il y a eu une désaffection des processus démocratiques qui ont été mis en place au cours des dernières années dans le quartier. Ce qui est certain est que La Table n'a jamais eu de pouvoir concernant cette enveloppe précisément. On n'a pas le loisir de décider qui aura les sous ou pas. Il faut s'entendre collectivement et démocratiquement sur les besoins sur lesquels on veut mettre des ressources dans le quartier. Ceci dit, le processus qui a toujours été en place reste complètement justifiable peu importe les gens qui y adhèrent ou pas. On est obligé de négocier. Avant, il n'avait pas moins de monde autour du processus, tout le monde était présent, mais ce pas tout le monde qui déposait.
  - Le processus manque peut-être d'outil. Il est très important de se faire confiance. Nous avons besoin de se questionner. Mais peut-être qu'on ne débat pas sur les bonnes choses. Quel projet peut être vraiment pertinent en lutte à la pauvreté? Ce serait pertinent de débattre réellement des besoins/projets. Collectivement, on n'arrive pas à avoir un regard critique sur les projets des autres.
  - Le processus a toujours fonctionné parce qu'il y avait moins de monde qui déposait. Il a y de plus en plus de projets et de moins en moins d'argent. Infologis n'est pas un nouveau venu, mais ne déposerait pas pour ne pas créer de conflit dans le quartier.
  - Sur quoi nous basons-nous pour discuter ? Comment mesurer l'impact d'un projet par rapport à un autre ? On a le pouvoir qu'on se donne. Nous devons peut-être améliorer le processus.
  - Les rencontres sur l'argent ne sont pas confortables. On dénote un sentiment d'impatience chez les partenaires. Il faut faire des propositions. Les membres ne proposent pas. Nous

entendons que nous devons « aboutir », passer à autre chose, mais nous faisons face à d'importances contraintes, le manque de temps, l'impression qu'on se « tire la couverture ».

- Nous avons pris une décision sur le processus et le monde ne l'a pas respecté. C'est très fâchant car on n'a aucun pouvoir. Il faut faire de la représentation auprès des élus pour qu'ils respectent notre processus.
- Il y a certainement un problème au niveau des décideurs de l'enveloppe. Ça ne sert à rien de s'entredéchirer si le processus n'est pas respecté à tous les niveaux. Il faut s'assurer que tout le monde adhère au processus.
- On remarque une désolidarisation des groupes, maintenant, c'est plus difficile. Il y a plus d'individualité dans le fonctionnement. On n'arrive pas à s'entendre. Est-ce qu'on peut regarder l'impact des projets, le nombre de personnes rejointes, les heures investies, la période couverte,... Il y a un travail au niveau des critères et des processus qui reste à faire même si nous n'avons pas le pouvoir en bout de ligne. Il nous faut un réel consensus dans le quartier afin que les bailleurs de fond et les décideurs comprennent bien notre dynamique, notre façon de travailler. Chaque organisme a le droit à ses stratégies et c'est correct. Le facteur humain a aussi impact.
- Il s'agit de démocratie. La force ici est « le collectivement ». Elle offre son aide pour travailler avec les groupes sur leur dépôt de projet (les critères et les exigences). Il faut savoir que les discussions en CDS se sont faites autour des organismes, mais que la sélection se fait sur les projets et les besoins.
- Le comité de sélection respecte à la lettre les critères. Donc, tout ce qui est planification ou matériel n'est pas financé. Presque tous les projets sont coupés. IL faut pouvoir définir les notions de lutte à la pauvreté et elle rappelle l'importance d'avoir des projets clairs afin que ceux qui siègent sur le comité (SME et le CSSS), puissent bien les défendre et répondre aux questions.

Constats de la Table :

- Pas de pouvoir réel décisionnel du quartier, bien qu'une résolution soit prise, bien qu'une lettre d'appui soit rédigée par la Table, les membres du comité de sélection ne reçoivent pas cette lettre et ne voient pas la résolution. Il se peut très bien que le quartier vote pour un projet mais qu'il soit refusé par le comité de sélection.
- Cette année, nous avons assisté à une désolidarisation des partenaires et à un non-respect des décisions collectives.
- Dans le cas de ceux qui n'ont pas respecté les décisions collectives, ils ont reçu une somme près de ce qu'ils avaient demandé.

6. Objectifs de la rencontre

6.1 Prendre une décision concernant les processus futurs entourant les dépôts de projets dans le cadre de l'enveloppe Alliances pour la Solidarité.

7. Pouvoir réel de la Table dans ce processus décisionnel

Tel que mentionné plus haut, nous n'avons pas de pouvoir quant à la décision finale entourant les projets Alliances.

Les organismes ne sont pas obligés de passer par la Table (concertation) pour déposer, ne sont pas obligés d'avoir l'appui du quartier non plus en autant qu'ils répondent aux critères.

La Table pourrait, par exemple, appuyer un projet qui ne serait pas sélectionné par le comité ou refusé par les élus.

Émilie Poisson pose les questions suivantes :

Est-ce qu'il faut y avoir un processus ?

En veut-on un ?

- Un processus oui à deux niveau, un à l'interne pour le quartier et un de représentation de nos décisions auprès des élus. Qu'on le vende à l'externe.
- On se demande si nos intérêts corporatifs sont mieux défendus lorsque collectifs ? Les intérêts du Sésame sont bien desservis par la collectivité donc oui ! Oui et ensuite, il faut faire des représentations.
- Oui ! Un processus démocratique et qu'on se dote d'outils. Mais qu'on soit solidaires dans ce processus. S'il y a des malaises, il faut le dire, nommer les choses, sinon nous assistons à un manque de solidarité ce qui est frustrant.
- Oui pour un processus. Deux volets ; s'assurer qu'on puisse faire valoir la position qu'on prend. Indépendamment du résultat, il faut que ce soit fait et qu'on parle de la même voix. Les besoins dans le quartier sont immenses, nous devons dénoncer d'une même voix que ça n'a pas de sens que des projets qui répondent à ces besoins soient financés par des enveloppes qui ne sont pas récurrentes.
- Oui à un processus collectif, mais un collectif assumé, même si tu écopes, tu écopes pour la gang, mais qu'au bout du compte, les citoyens eux, voient leurs besoins répondus.
- Si on peut s'entendre oui ! Mais a-t-on l'assurance que les gens le respecteront ? Parce que sinon, ça ne vaut pas la peine.
- Il y a une différence quand tu fais partie du processus entre ceux qui sont présents aux comités tout au long de l'année et ceux qui viennent aux rencontre seulement quand le temps de déposer arrive. Soit, on embarque, soit on n'embarque pas. Il faut que les critères soient clairs.
- Si on prend l'exemple de Station VU, ils ont le mérite d'avoir affiché leurs couleurs d'emblées et d'avoir assumé. Il faut se poser la question à savoir de quelle façon on croit au pouvoir du groupe et du collectif.
- Pouvons-nous voir à ce que ça fasse partie de la régie interne même des organismes ? Qu'il y ait un mandat des C.A. dans chacun des organismes ? Il faut que ce soit un processus collectif

avec la table. Il faut être conscient que ça se peut que nos décisions ne soient pas respectées dans ce genre de situations qui sont hors de notre contrôle.

Pourquoi est-ce que les organismes ont choisi de se désolidariser ?

- Question d'enjeu d'organisme, enjeux financier avant les enjeux de quartier ;
- Incertitude lors du 3 décembre ;
- La rapidité du processus (nous sommes toujours pressés lorsque vient le temps de déposer) ;
- Il faudrait commencer à travailler autour de ce processus plusieurs mois à l'avance ;
- Ces projets financés devraient être non-récurrents, mais dans les 8 dernières années, ça l'a été ;
- Les organismes qui voient leur projet financé depuis plusieurs années, ont besoin d'une longueur d'avance afin de se sortir de l'enveloppe ;
- Afin de s'assurer de répondre aux critères, il serait bien de se doter d'une grille d'évaluation dans le même modèle que celle dans la ville ;
- Dans les informations sur les projets (afin de les évaluer ou de voter pour), il serait bien de connaître le pourcentage de la population desservie par ces projets. Quelque chose de claire comme liste de critères, mais ne pas y aller par coup de cœur, les évaluer de façon plus objective ;
- Dépendamment des critères que nous nous donnerons, il serait bien de voir avec les C.A. des organismes (qu'ils soient tenus au courant de ce que le collectif décide) ;
- Est-ce que le processus que nous mettrons en place peut être transposable ailleurs (dans d'autres démarches), puisque le travail qu'il y a à faire est tout de même lourd ?
- Se doter d'une grille d'évaluation avec des critères quantitatifs et qualitatifs qui sont directement en lien avec la communauté (commencer avec les critères du bailleur de fonds et ensuite ceux du quartier), que ce soit en lien avec les priorités de quartier ;
- Rares sont les financements qui tombent localement. L'idée n'est pas de remettre en question le sérieux du processus, mais il faut reconnaître l'expertise des organismes.

Nous décidons d'essayer de trouver l'objectif du processus aujourd'hui.

#### 8. Objectif derrière le processus actuel

Émilie Auclair prend l'animation à partir de ce point.

Quel est donc l'objectif derrière le processus actuel ?

- Objectif de solidarité ;
- Objectif double : Faire des représentations chez les décideurs (lettres d'appui, faire reconnaître la démocratisation du processus et ensuite, faire un gros travail collectif dans le quartier ;
- Se solidariser autour d'une décision de projet qui semble répondre aux critères de l'enveloppe ;
- Collectivement allons au bout de nos décisions, l'objectif d'un quartier et de solidariser un maximum de gens, « tu déposes si tu as le consensus ».

- **Qu'on se donne des moyens clairs pour être solidaires des décisions qu'on prend.**
- Ce qui est important c'est qu'on se solidarise autour d'une décision autour des besoins du quartier.
- Penser à une alternative à un projet refusé (avec un autre projet).
- Nous avons intérêt à se soutenir mutuellement. Que des gens ne fassent pas partie du processus, ce n'est pas grave, on ne peut pas y échapper. Mais que la majorité du quartier y adhère.
- Il faut rester ouvert aux situations émergentes, l'enveloppe Alliances peut bien y répondre.
- Peut-on penser globalement, peut-on inclure le processus dans la démarche du plan d'action intégré de la Table ?

#### Objectifs du plan d'action intégré ?

- La globalité, doit interpeller chaque organisme, mieux répondre au niveau du besoin, solidarité, transversabilité,
- Travailler ensemble, être concerté et collaboratif, aider le processus.
- Peut amener une plus grande cohérence dans les décisions qui sont prises.
- Meilleure connaissance des organismes, des enjeux du quartier,...

Prochaines étapes : le 20 avril 23 et 28 travail sur le plan d'action intégré, se l'approprier, le comprendre, après, nous repartirons des priorités de quartier.

Cependant, ces deux processus peuvent se dérouler parallèlement, c'est-à-dire le processus décisionnel entourant l'enveloppe Alliances et la réalisation du plan d'action intégré de la Table. Nous pourrions développer une mécanique qui pourrait inspirer le comité structure de la Table.

Si nous diluons le processus Alliances dans le plan d'action intégré, qui est très global, c'est un peu comme si nous l'oublions.

Il faut faire un travail rapide, battre le fer pendant qu'il est chaud. Nous avons amorcé une réflexion, il faut la continuer. Les membres souhaitent une rencontre avant l'été.

#### **9. Alignement au niveau du processus / recherche de solution**

Avons-nous des suggestions sur une autre façon de faire ?

Voici quelques pistes de solutions

- Exemple sur comment ça se passe dans Mercier-Ouest, les organismes ayant l'intention de déposer se retrouve dans une rencontre, présentent leur projet et ensuite, un employé de la table, l'OC du CSSS (et quelqu'un de l'arrondissement ?) les aide à compléter leur demande, les orientent quant à ce qui est financé ou non,...
- Pré-comité de sélection avec des acteurs neutres (qui ne déposent pas). Il faudrait par contre que tous et chacun respectent les décisions prises par ce comité
- Même processus, mais grille d'évaluation concernant les critères. Les organismes déposés doivent répondre aux critères et une pondération est associée à ces critères. Les projets ayant le plus de points, sont ceux qui sont déposés. Les budgets sont ensuite revus afin d'atteindre et de ne pas dépasser le 117 546\$...

**10. Prise de décision sur processus**

Nous reportons ce point à un prochain CDS qui aura lieu en juin.

**11. Prochaines rencontres (20-23-28 avril)**

Le CDS qui devait avoir lieu le 28 avril est ramené au 23 avril. Cependant, il ne s'agit pas d'un CDS, mais bien de la suite de notre atelier de priorisation qui débutera le 20 avril en soirée.

Le 28 avril pm aura lieu notre ARM.

**12. Levée de la rencontre**

Proposée par : Anick Charlebois

Appuyée par : Véronique Coulombe

EN travail